Envoyé en préfecture le 23/12/2025
Reçu en préfecture le 23/12/2025
Publié le
ID : 056-215600297-20251219-52_2025-DE

Département
du **MORBIHAN**

MAIRIE DE CALAN

Arrondissement
de **LORIENT**

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE CALAN

L'an deux mil vingt-cinq le 19 décembre à dix-neuf heures trente, les membres du Conseil Municipal de la commune de CALAN, dûment convoqués, se sont réunis en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Yann GUIGUEN, Maire.
Nombre de conseillers municipaux en exercice : 15
Date de convocation du Conseil Municipal : 12 décembre 2025

Présents : Yann GUIGUEN, Bernard FIOLEAU, Jessica TRIQUET, François GABILLET, Gilles DELANOE, Yolande OLIVIER, Françoise HELIAS, Marie-Noëlle RAUDE, Yann LE GUEVELLO, Sandrine JUHEL, Erwan L'HEREEC, Jean-Noël LE DROGO, Yvonne LE TERRIEN, Michel JAFFRELOT.

Absents excusés : Audrey AUFFRAY-FAVRE,

Monsieur Erwan L'HEREEC a été nommé secrétaire de séance.

N° 52-2025 : TARIFS GARDERIE 2026

Le Maire propose au Conseil Municipal, d'examiner les tarifs de garderie périscolaire au 1er janvier 2026 (pour information, la dernière modification date du 1er janvier 2024).

	Tarifs 2025	**Tarifs 2026**
½ heure matin et soir	0.95€	**0.95€**
Forfait 1h30	2.20€	**2.20€**

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve, à l'unanimité, le maintien des tarifs de garderie périscolaire au 1er janvier 2026.

Pour extrait certifié conforme

Le Secrétaire de séance,
Erwan L'HEREEC

Pour extrait certifié conforme

Le Maire,
Yann GUIGUEN

Certifié exécutoire
Compte tenu de la transmission
En sous-préfecture le 23 DEC. 2025
De la publication le 23 DEC. 2025
Fait à Calan, le 23 DEC. 2025
Le Maire,